

SESSION 2011

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SCIENCES ET TECHNOLOGIE DE LA GESTION

Durée de l'épreuve : 3 heures

Coefficient : 6

ÉCONOMIE - DROIT

Le sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

L'usage des calculatrices n'est pas autorisé

Ce sujet est composé de deux parties indépendantes qu'il est possible de traiter dans l'ordre de votre choix. Il vous est demandé d'indiquer l'intitulé de la partie traitée.

Ce sujet comporte 3 annexes.

PARTIE RÉDACTIONNELLE (10 points)

Devant la très forte judiciarisation¹ de notre société à l'origine d'un engorgement des tribunaux, de nouvelles formes de règlement des litiges se développent.

Dans une réflexion structurée, présentez les arguments juridiques, illustrés d'exemples, qui vous permettent de répondre à la question suivante :

Le recours au juge est-il le moyen le plus efficace pour régler un litige ?

PARTIE ANALYTIQUE (10 points)

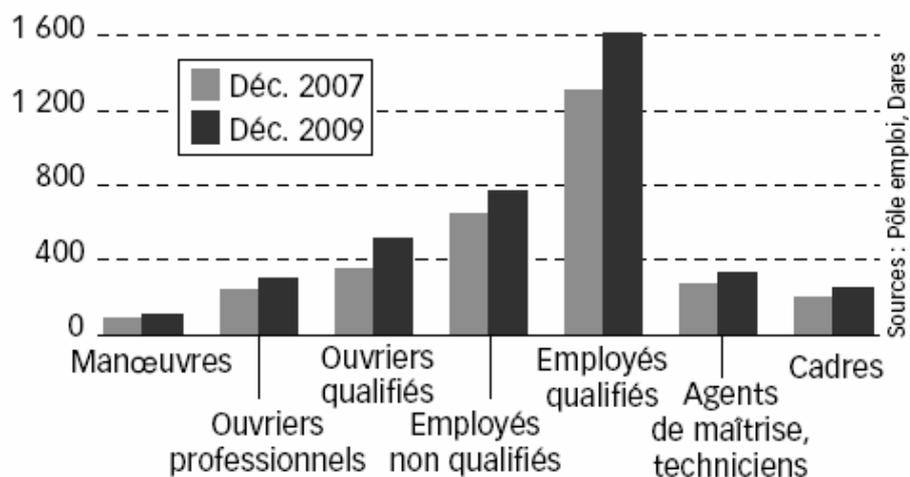
À l'aide de vos connaissances et des annexes, vous répondrez aux questions suivantes:

- 1- Définissez le chômage et le taux de chômage (au sens du Bureau international du travail).
- 2- À partir des annexes 1 et 2 et de vos connaissances, repérez et expliquez les principales inégalités face au risque du chômage en France aujourd'hui.
- 3- Précisez, pour chacune des 5 catégories de mesures en faveur de l'emploi (annexe 3), les objectifs poursuivis et les mécanismes qui en font des moyens de lutte contre le chômage.
- 4- Montrez pourquoi la baisse du chômage permet de résoudre certains problèmes économiques (déficit budgétaire, financement de la sécurité sociale et des retraites...)

LISTE DES ANNEXES :

Annexe 1 : Panorama du chômage en France	<i>Dares, avril 2010</i>
Annexe 2 : Taux de chômage BIT en France métropolitaine	<i>INSEE, septembre 2010</i>
Annexe 3 : Toutes les mesures en faveur de l'emploi	<i>www.gouvernement.fr</i>

¹ Judiciarisation : Tendence à privilégier le recours aux tribunaux pour trancher des litiges qui pourraient être réglés par d'autres voies.

ANNEXE 1 : Panorama du chômage en France**Demandeurs d'emploi selon la catégorie socioprofessionnelle, en milliers***Dares, Avril 2010***ANNEXE 2 : Taux de chômage BIT en France métropolitaine**

	Taux de chômage BIT (%)	
	2010T1	2010T2 (p)*
Ensemble	9,5	9,3
15-24 ans	23,3	23,3
25-49 ans	8,6	8,4
50 ans ou plus	6,6	6,1
Hommes	9,3	9,1
15 à 24 ans	24,0	22,0
25 à 49 ans	8,3	8,3
50 ans ou plus	6,2	6,0
Femmes	9,7	9,4
15 à 24 ans	22,4	24,7
25 à 49 ans	9,0	8,6
50 ans ou plus	6,9	6,2

*Données corrigé des variations saisonnières, en moyenne trimestrielle - France métropolitaine**T1 = 1^{er} trimestre T2 = 2^{ème} trimestre***(p) = provisoire**Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus**Source : Insee, enquête Emploi - 2 septembre 2010*

ANNEXE 3 : Toutes les mesures en faveur de l'emploi

[...] Les différentes mesures mises en place par le Gouvernement s'articulent autour de trois objectifs essentiels : **Préserver l'emploi, stimuler la création d'emplois, soutenir l'accès à l'emploi.** [...] :

- **Le dispositif "zéro charges"**

Le dispositif "zéro charges" exonère de charges patronales, pendant 12 mois, les embauches dans les TPE (entreprises de moins de 10 salariés). La moitié des embauches ont bénéficié à des jeunes de moins de 26 ans.

- **Accompagnement des salariés dans une reconversion professionnelle**

Le **contrat de transition professionnelle (CTP)** : Le salarié est [...] accompagné de façon intensive pour un retour à l'emploi rapide (formation, travail en entreprise, préparation à la recherche d'emploi). Le CTP permet de reprendre un travail rémunéré sur une courte période [...].

La **convention de reclassement personnalisé (CRP)** [...] offre au salarié des mesures de soutien social et psychologique, d'orientation, d'accompagnement pour la recherche d'emploi, Pendant les 12 mois de la CRP, le bénéficiaire perçoit une allocation spécifique de reclassement. [...]

- **Les contrats aidés**

Le contrat unique d'insertion (CUI) a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi.

Le contrat initiative emploi (CIE) facilite l'accès durable à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle

Le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) a pour but de favoriser le retour à l'emploi des personnes en difficulté particulière d'accès au marché du travail. [...]

- **La réforme de la formation professionnelle**

La mise en place d'un Fonds de sécurisation des parcours professionnels permettra de réorienter les fonds de la formation professionnelle vers ceux qui en ont le plus besoin : demandeurs d'emploi et salariés les moins qualifiés. Pour remplir cette mission, le fonds aura notamment vocation à :

- soutenir les contrats en alternance ;
- financer les formations qui permettent d'acquérir des savoirs de base (par exemple informatique, langues...) ;
- appuyer des actions de formation pour les salariés les plus fragilisés (licenciés économiques, salariés en activité partielle).

- **Pour les personnes souhaitant créer une entreprise**

Nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise (Nacre) pour les demandeurs d'emploi. Ce dispositif s'adresse aux demandeurs d'emploi créant ou reprenant une entreprise)

Statut d'auto-entrepreneur pour tous :

Mis en place début 2009, le régime de l'auto-entrepreneur vise à permettre à tout un chacun de créer rapidement et facilement sa propre entreprise individuelle.